

Projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs hébergement de Saint-Georges de Reintembault

L'Accueil de Loisirs est un lieu de vie, de détente, d'éducation, d'apprentissage où l'enfant, par ses relations avec les autres jeunes, les adultes et par le biais des activités, doit pouvoir s'épanouir et développer sa personnalité.

L'Accueil de Loisirs est aussi un lieu où l'enfant peut vivre des expériences différentes et complémentaires de ce qu'il vit toute l'année.

1) Les données

a) Les données matérielles

Le Centre de Loisirs est constitué de :

- 3 salles d'activités aménagées en fonction de l'âge des enfants
- 1 salle de repos
- 1 salle cuisine
- 1 salle de rangement
- 1 parc aménagé pelouse + jeux extérieurs
- 1 salle à manger (restauration liaison froide de l'hôpital St James)
- L'Accueil de Loisirs peut avoir accès aux différentes installations sportives et culturelles de la commune (Complexe sportif Albert Bouvet, ancienne salle de sports, plateau scolaire, terrain de camping, salle des fêtes, salle de musique à l'étage, l'Univers Bimélu (bibliothèque, ludothèque, médiathèque)...

b) Les données humaines

L'Equipe d'animation sera composée d'une Directrice Titulaire, d'une Directrice Adjointe et de 7 animateurs (dont 2 permanentes), d'un agent de service, ainsi que du personnel vacataire.

Toutes ces personnes ont suivi une formation BAFA ou le CAP Petite Enfance.

2) De nos intentions à nos objectifs

a) Permettre la socialisation

Le respect et l'égalité

Tous les êtres humains sont égaux en dignité, ceci quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine, leur conviction, leur culture, leur situation sociale. Il est essentiel d'accorder à chacun la même dignité en respectant son unicité et ses différences.

Au centre, l'enfant devra témoigner d'un comportement « sociable », c'est à dire qu'il prenne conscience de l'autre, qu'il l'accepte avec ses différences, qu'il soit enfant ou adulte.

Au quotidien, l'enfant devra être en capacité de :

Participer à l'élaboration des règles de vie et donc de les respecter

- Agir sur son environnement intérieur et extérieur en se l'appropriant et en le transformant si nécessaire (aménagement et réaménagement des salles, construction des espaces extérieurs, etc...)
- Respecter le matériel et les jeux mis à sa disposition.

b) Favoriser la responsabilisation de l'enfant

Dans l'Accueil de Loisirs, l'enfant a besoin de grandir, de s'affirmer, de se sentir libre, de décider et d'être maître de ses actes. Il faut laisser aux jeunes la liberté d'entreprendre, de choisir son activité selon son intérêt et ses propres besoins.

En termes d'objectifs opérationnels, cela signifie que :

- Le jeune s'inscrit dans les activités qui lui sont proposées
- Il propose des activités
- Il s'investit dans les moments de la vie quotidienne
- L'enfant participera à des réunions dans lesquelles des décisions seront prises (activités, projet, etc...)

L'adulte est un conseiller, un soutien physique et moral sur lequel repose la confiance du jeune envers l'adulte. Il doit l'aider à agir seul.

c) Permettre à l'enfant de vivre ses vacances à son rythme

A travers l'organisation de la vie collective, l'enfant pourra vivre selon son propre rythme biologique individuel.

Concrètement, l'enfant doit pouvoir se reposer quand il le souhaite ; il doit avoir le droit de ne rien faire, de vivre les activités à son rythme. L'enfant ne doit pas être sans cesse contraint de participer à toutes les activités prévues.

d) Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant

Pour que l'enfant puisse trouver sa place dans un Accueil de Loisirs, il est important de mettre en place une structure qui précise les droits et les devoirs de chacun (enfants et adultes). Ne pas exprimer de limites à la liberté d'action de l'enfant serait le plonger dans une situation d'insécurité physique et affective.

- Au quotidien, l'enfant se devra de respecter les règles établies par le collectif.
- L'enfant pourra utiliser des lieux adaptés à son âge, la sécurité de ces espaces devant être assurée.
- L'enfant doit pouvoir s'isoler s'il le souhaite, retrouver son frère, sa sœur, être avec son ou ses copains.

Aussi, il nous faudra réfléchir aux aménagements du centre pour favoriser ce « vivre ensemble ».

e) Favoriser une vie quotidienne de qualité

La vie quotidienne, c'est la gestion du temps en dehors de l'activité. Elle doit répondre à une démarche éducative visant à responsabiliser l'enfant. La vie quotidienne prépare et prolonge l'activité.

Il est donc primordial que l'enfant soit associé à la gestion de la vie quotidienne. L'équipe sera le moteur de son fonctionnement.

C'est dans la mise en place de ces intentions que s'inscrit le déroulement de la journée suivante :

Après un accueil individualisé, l'enfant pourra s'investir dans des activités thématiques jusqu'à la fin de la matinée. Le moment du repas doit être un temps d'échanges, de détente et de convivialité. Chacun prendra le temps de déjeuner, discuter, ... Afin de respecter le rythme de vie de chacun, le repas sera suivi d'une période calme pendant laquelle l'enfant pourra se détendre, se reposer, discuter, participer à des activités calmes (chants, musique, lecture, ...). L'après-midi sera consacrée aux activités. Celles-ci ne leur seront pas systématiquement imposées mais seront plus liées à leurs attentes et à leurs projets définis lors des réunions d'enfants. Après ces animations, le goûter sera pris tous ensemble avant le départ échelonné de chacun.

L'élaboration de ce type de journée sera basée sur la concertation et l'association de chacun (enfant, animateur, ...). Il ne s'agit pas là d'imposer une journée type aux enfants mais bien de leur permettre de profiter au maximum de leurs vacances.

En ce sens, cette journée ne constitue pas un modèle et sera donc modulable en fonction des projets, donc des activités exercées.

f) Les activités

L'activité dite de « loisirs » est une démarche réfléchie ayant des objectifs précis. Elle doit permettre à l'enfant d'expérimenter, d'agir, de satisfaire ses besoins propres.

Les activités proposées par l'équipe d'adultes favoriseront les relations entre enfants, permettront à chacun de trouver sa place dans la collectivité.

Tout au long du Centre, un certain nombre d'activités seront mises en place :

- Activités ludiques (petits jeux, activités manuelles, etc...)
- Activités physiques (foot, volley, chasse au trésor, etc...)
- Activités culturelles (découverte de l'environnement naturel humain, patrimoine, etc...)
- Activités manuelles (cerf-volant, bateaux, etc...)
- Activités artistiques (théâtre, expression corporelle, etc...)

Enfin, il semble fondamental de préciser que les enfants pourront proposer d'autres activités. L'équipe favorisera la naissance de leurs projets, tiendra compte des demandes, envies des enfants : données essentielles pour le bon déroulement du Centre. Elle mettra en place un fonctionnement qui permettra aux enfants de choisir, de préparer, de conduire des projets. L'animateur sera là plus comme une aide, un référent.

Plus l'enfant sera associé aux activités générales du Centre, plus :

- Il se responsabilisera
- Il trouvera sa place dans la collectivité
- Il développera sa personnalité
- Il respectera les autres (enfants et adultes)

Conclusion

L'équipe d'animation devra toujours garder à l'esprit une recherche d'une meilleure qualité du Centre. Elle cherchera autant que possible à créer un environnement harmonieux qui prenne en compte les besoins de l'enfant.

La qualité de cet espace favorisera ou non un certain nombre de pratiques pédagogiques. Cet espace sera ou non un véritable outil au service des animateurs.